

Règles de classement : de la nomination au déroulement de carrière

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Perfectionner ses connaissances des règles de classement des agents publics
- Renforcer son savoir-faire technique pour appliquer les règles de classement des agents publics

Public Visé

- Agents assurant la gestion administrative du personnel territorial

Pré Requis

- Avoir des connaissances de la gestion des carrières de la FPT de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

- Perfectionner ses connaissances des dispositions statutaires liées aux règles de classement des agents publics
- Renforcer son savoir-faire technique pour gérer les règles de classement des agents publics

Méthodes et moyens pédagogiques

- Rappels théoriques nécessaires
- Cas pratiques
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire expert en statut de la fonction publique et en carrière

Parcours pédagogique

1ère partie : Règles de classement à la nomination

Règles applicables après concours, promotion interne

- Classement sans services antérieurs
- Modalités de reprise des services antérieurs: services de droit public, de droit privé, bonification, services militaires....
- Classement d'un agent déjà fonctionnaire
- Décision individuelle
- Cas pratiques

2ème partie : Le classement après avancement de grade

- Rappel de la procédure avant nomination dans le nouveau grade
- Classement et décision individuelle
- Cas pratiques

Atelier pratique sur les règles de classement, l'avancement et la promotion interne des agents publics

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

 **Durée**

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

 **Tarifs (net de taxes)**

Inter (Par personne) : 1 870.00
Inter Adhérent (Par personne) : 1 740.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org